



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

courrier

Question écrite n° 4666

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il est envisagé de communiquer à la représentation nationale, les résultats de l'enquête confiée par la Poste à la Sofres, en septembre 1997. Cette enquête, réalisée auprès de vingt mille foyers et mille entreprises, devait permettre d'analyser le fonctionnement du courrier émis par les entreprises. Les résultats ne manqueraient pas d'intéresser la représentation nationale.

Texte de la réponse

La Poste communique, par voie de presse, les résultats de la mesure de la qualité de service d'acheminement du courrier, pour l'année antérieure, à l'ensemble des acteurs de l'activité politique et économique française. Elle utilise à des fins opérationnelles internes les résultats intermédiaires de ce sondage, afin de prendre les mesures techniques nécessaires à l'amélioration continue de sa qualité de service en cours d'année. Ainsi, les résultats du sondage « qualité de service » réalisé par la Sofres pour la Poste auprès de 13 500 ménages et 7 000 entreprises ont fait apparaître pour l'année 1996 que 76,3 % des lettres ont été distribuées le lendemain et 93,6 % au plus en J + 2. Les résultats par type de destinataires étaient les suivants : (Voir tableau dans J.O. correspondant). Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ne manquera pas d'informer l'honorable parlementaire des résultats pour l'année 1997, dès lors que cette information sera disponible.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4666

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3489

Réponse publiée le : 22 décembre 1997, page 4778